

Chronique

Assemblée générale 2003

Château de Valangin, Salle des Chevaliers, le samedi 15 mars

Le président, M. Thierry Christ souhaite la bienvenue aux vingt-quatre membres présents pour l'assemblée générale de 2003, ainsi qu'aux dix membres du comité. Au nombre des membres présents, le président salue Monsieur Jean-Gustave Béguin, président du Grand Conseil.

Après lecture des dix-neuf excuses parvenues, le président propose une correction à l'ordre du jour, soit l'ajout d'un point « site internet » entre le rapport de la commission des prix Kunz et Bachelin et le rapport de la conservatrice du Château et Musée de Valangin. La modification est approuvée.

Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 2002, rédigé par Mme Estelle Fallet.

Ledit procès-verbal a été publié dans la Revue Historique Neuchâteloise no. 1-2 de janvier à juin 2002, il ne suscite aucun commentaire parmi l'assemblée, il est par conséquent approuvé.

Rapport du président.

Thierry Christ ouvre son rapport en évoquant le décès de huit membres de la Société : M. Georges Cuvit, M. Paul Ducommun, M. Luca Frey, M. Alfred Huguenin, M. Ernest Isenschmidt, M. Eric-André Klauser, M. Claude de Meuron et M. Kurt Suter. Une minute de silence est observée en leur mémoire.

Durant l'exercice écoulé, le Comité de s'est réuni à cinq reprises. Les diverses commissions, de leur côté, ont poursuivi leurs travaux, en en rendant régulièrement compte au comité.

Thierry Christ communique quatre points qui ne font pas partie des rapports des diverses commissions.

a) Projet de bulletin

L'an passé, votre Comité a étudié un projet consistant à réaliser un « bulletin de la SHAN » destiné à rassembler et diffuser des informations relatives à tout ce qui concerne l'histoire en pays neuchâtelois : informations sur les divers sociétés, associations et musées existants, renseignements sur les manifestations organisées par ces acteurs (conférences, sorties, expositions,...) et informations bibliographiques.

Les difficultés pratiques et la charge de travail ont amené à mettre pour le moment ce projet entre parenthèses.

b) Société suisse d'histoire (SSH)

Il avait été fait part l'an passé du risque qu'il y avait pour la Société de devoir soit renoncer à son affiliation à la SSH, soit voir sa cotisation augmenter très notablement.

La SSH avait en effet en chantier un projet de « plate-forme » informatique entre les Sociétés suisses d'histoire. Pour la SHAN, qui dispose de son propre site informatique, cela aurait signifier un quadruplement au moins de la cotisation annuelle payée à la SSH.

Plusieurs sociétés cantonales ayant manifesté une attitude très réservée, le projet a été redimensionné. Pour la Société, cela signifie concrètement qu'il n'y aura pas de charge supplémentaire à assumer.

c) Ficher des membres

Durant l'année écoulée, le comité a décidé, à titre exceptionnel, de mettre le fichier des membres à disposition de deux institutions externes : les Archives de l'Etat (AEN) et l'Université.

Il s'est agi d'actions uniques : ces institutions ne conservent pas la liste des membres et se sont engagées à l'utiliser qu'une seule fois. Pour les AEN, il s'agissait d'informer nos membres

d'une journée portes ouvertes. L'opération a eu un grand succès, et nous nous félicitons d'y avoir participé.

Pour l'Université, il s'agissait de diffuser le magazine « Uni-cité ». Nous avons compris notre participation comme une contrepartie au fait que cette institution met gracieusement à notre disposition, plusieurs fois par an, des locaux.

d) Archives

Jusqu'à l'automne passé, les archives de la Société étaient déposées au Château et Musée.

Conformément à la décision de l'AG 2002, ces archives sont désormais déposées à la BPUN. Elles l'ont été contre quittance ; pour clore le dossier, il conviendra encore de signer une convention de dépôt.

e) Prix Fritz Kunz d'histoire

Ce prix récompense chaque année le meilleur mémoire de licence en histoire soutenu à l'Université de Neuchâtel. Un travail soutenu dans une autre Université et traitant d'histoire neuchâteloise peut aussi être récompensé.

A l'automne 2001, à la suite de la remise du prix 2001, Monsieur Philippe Terrier, doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université, s'est approché de nous pour nous proposer d'intégrer ce prix dans la liste des prix mentionnés à l'occasion de la remise des titres universitaires (Dies academicus).

Votre Comité y a vu une reconnaissance du sérieux avec lequel il désigne les lauréats, et nous sommes entrés en matière. Aujourd'hui que, après de longues discussions, une convention est sur le point d'être conclue, qui satisfera entièrement les deux parties. La SHAN reste entièrement indépendante pour le choix des lauréats et la remise du prix ; en même temps, le prix est intégré à la liste des prix académiques. Ainsi, le lauréat du prix aura, en plus d'un prix de la SHAN, une reconnaissance de la valeur de son travail par l'Université.

Lorsque la convention aura été signée, le règlement spécifique à ce prix sera remis à jour

Rapport de la commission des animations.

Mme Caroline Neeser, responsable des animations nous fait part de son rapport.

Les six animations proposées en 2002 par la Société d'histoire, année de l'Exposition nationale, ont connu des fortunes diverses. Notre commission avait d'ailleurs envisagé de supprimer ou d'alléger le programme résumé ci-dessous.

L'assemblée générale du 16 mars a eu lieu au Château de Valangin, avec la conférence d'Antoine Glaenzer intitulée *Les cinq sens et l'amour au Moyen Age*. 23 personnes y ont assisté. Un malheureux concours de circonstances nous a fait choisir la même date que l'Institut neuchâtelois...

Notre sortie printanière, prévue au Musée de la photographie et au Musée Jenish de Vevey, deux visites sur le thème de l'image, a dû être annulée car la participation était insuffisante ! Les membres inscrits ont suggéré que le grand nombre d'animations proposées par les associations culturelles doive être la cause de cette désaffection. En étant membre de plusieurs sociétés, on pourrait être en excursion presque tous les week-ends. Il est également possible que les animations organisées dans le canton plaisent davantage.

Par contre, la visite du Minaret, maison de Philippe Suchard à Serrières, a affiché complet ! Grâce au conservateur des Monuments et des Sites et surtout au propriétaire de cette maison mauresque, nos membres ont pu découvrir une curiosité architecturale de la région.

Pour la première fois, nous avons proposé une visite en été : le parc du musée d'archéologie a accueilli une foule de membres de la SHAN, accompagnés dans la mesure des places disponibles par des proches et des amis. Nous avons heureusement pu trouver une autre guide pour seconder Mme Christine Rodeschini. La météo pluvieuse n'a retenu que trois ou quatre personnes.

Le 31 août est sur le thème de l'architecture néo-gothique, grand succès pour la visite du château de Gorgier, quelques mois avant qu'il soit vendu et devienne probablement inaccessible au

public ! Le décor extraordinaire de la liggia a particulièrement séduit les visiteurs. Nous remercions une nouvelle fois notre ami Jacques Bujard et les personnes qui ont guidé la visite. Enfin, le 14 octobre ont été décernés les prix Kunz et Bachelin. Damien Cottier (mémoire sur Max Petitpierre et les premiers pas de la coopération européenne) et Pierre-Olivier Lécho (travail pluridisciplinaire entre histoire et religion étudiées au Landeron) se sont partagés le prix des jeunes historiens. Le sculpteur Denis Schneider, qui réalise dans son atelier de Cernier d'extraordinaires œuvres gonflables, a reçu le prix Bachelin des beaux-arts.

Rapport de la commission des publications.

Selon le responsable, Thomas Perret, 2002 aura été une année « calme » pour la commission des publications. Nous avons mené à terme la sortie du 2^{ème} *Cahier d'histoire et d'archéologie neuchâteloise*, à savoir l'ouvrage de M. Christophe Stawarz, *La paix à l'épreuve, La Chaux-de-Fonds 1880-1914, Une cité horlogère au cœur du pacifisme international*. Nous n'avons pas toutefois encore commencé à nous atteler à une nouvelle publication. En effet, ce travail est quelque peu en suspens pour l'instant, suite aux actuelles réflexions sur la réorganisation de notre activité éditoriale.

Selon le rapport d'activité de l'an passé : « la commission se doit de réfléchir à la façon dont elle peut réduire ses coûts de publication. Dans ce sens, une éventuelle collaboration avec l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel est à envisager ». Cette réflexion est désormais amorcée, et nous cherchons aujourd'hui à développer une « synergie » (pour reprendre un terme en vogue) entre notre travail d'édition et celui de l'Institut d'histoire.

Le constat suivant a été fait :

- a) la SHAN et l'Institut d'histoire sont tous deux des institutions dont les buts comprennent, notamment, la publication de travaux scientifiques portant sur l'histoire neuchâteloise et suisse. Ces travaux sont en grande partie issus de recherches menées dans le cadre de l'Université de Neuchâtel ;
- b) le financement de ces publications est souvent laborieux ;
- c) la diffusion de ces publications est généralement faible.

Dès lors, pour diminuer les coûts, développer la production et améliorer la diffusion de nos publications, nous visons désormais à réunir la majeure partie des activités éditoriales des deux organisations. Ces discussions sont en cours. Il nous semble cependant nécessaire de vous faire part aujourd'hui des principaux axes de ces « négociations », afin que vous puissiez nous dire si vous soutenez ou non cette volonté de rapprochement.

Le projet est donc le suivant : il s'agirait de mettre en place une collection de publications commune, co-éditée par les deux organisations. Le travail d'édition et de choix des textes à publier serait réalisé par un comité d'édition constitué à parts égales de représentants des deux parties. Ce serait donc clairement une structure paritaire.

L'implication pour la SHAN est double :

1. au niveau de la « ligne éditoriale » : la SHAN ne serait plus seule à choisir les textes à publier. Nous ne croyons cependant pas qu'il faille voir là une perte d'autonomie. D'une part, les deux organisations gardent le droit de publier de leur côté, sous leur seule responsabilité. D'autre part, nous insistons sur le fait que la nouvelle structure serait strictement paritaire : il ne s'agit pas pour la SHAN de financer les publications de l'Université, mais bien de faire quelque chose ensemble, sur un pied d'égalité. En outre, dans les faits, les membres de l'Institut d'histoire et la SHAN sont en général d'accord sur les textes qui méritent d'être édités...

2. Au niveau financier : une bonne part de la préparation de la publication (mise en page, etc.) pourrait se faire au moyen des installations de l'Institut d'histoire. On peut donc s'attendre à ce que le coût de revient des publications baisse, ce qui peut permettre d'augmenter quelque peu le nombre de publications, et/ou d'éviter d'entamer les réserves de la SHAN. Enfin, il faut signaler que la SHAN continuerait à conserver une part de ses moyens financiers destinés aux publications pour soutenir des publications d'histoire neuchâteloise réalisées hors de la SHAN.

L'Assemblée accorde au comité son appui pour aller de l'avant dans la direction esquissée. Antoine Glaenger craint que le financement soit à trouver que par la SHAN ce qui constituerait un gros travail, donc que l'Université ne fasse pas sa part dans ce domaine. Thomas Perret le rassure en lui indiquant, par exemple, qu'une mise à disposition de matériel informatique par l'Uni est en cours, et qu'un partage des tâches est en négociation.

Willy Haag félicite la RHN pour son dernier numéro. Il se fait préciser la différence entre la RHN et la SHAN. La RHN n'est l'organe de la SHAN que dans la mesure où elle publie les actes des colloques et le procès-verbal de l'Assemblée générale et où le président de la SHAN est membre de droit du comité de la RHN.

Rapport de la commission des colloques.

Yves Froidevaux communique que les actes du colloque du 3 novembre 2001, *Quand la Suisse s'expose. Les expositions nationales XIXe-XX siècles*, sont sortis de presse en juin 2002 (RHN, n° 1-2). Ils ont été préparés, illustrés et édités en étroite collaboration avec Natacha Aubert, secrétaire de rédaction de la RHN. Les 100 exemplaires supplémentaires destinés à la vente au numéro n'ont pas eu le succès espéré, au même titre d'ailleurs que les boutiques d'expo.02, qui ont refusé de proposer cet ouvrage sur leurs rayons.

Jean-Daniel Morerod précise que le colloque 2003 marquera le centenaire de la loi neuchâteloise sur la protection des monuments, thème en relation étroite avec la SHAN elle-même : depuis le XVIIIe siècle, le château de Valangin est le symbole de l'attachement des Neuchâtelois à leur patrimoine et c'est la SHAN qui le gère, après l'avoir sauvé à la fin du XIXe siècle. Le colloque aura lieu le samedi 18 octobre 2003 à Neuchâtel, à la Faculté des Lettres. Il sera coorganisé par la SHAN, le Service cantonal de la protection des Monuments et des Sites et l'Institut d'Histoire de l'Université. Il sera placé sous le patronage du chef du DIPAC. Le programme sera diffusé au début de l'été ; il regroupera intervenants neuchâtelois et extérieurs et portera sur la pratique, la théorie et le droit de la conservation.

Yves Froidevaux reprend la parole en nous informant que nous avons d'ores et déjà une proposition de thème général pour le colloque suivant qui aura lieu en 2005, selon la fréquence biennale de cette activité. Bernard Vauthier nous propose de traiter la problématique de l'évolution des variétés d'espèces végétales et animales, sélectionnées au cours des siècles et de leurs rapports à l'économie de subsistance, au droit foncier ou encore au paysage. La commission des colloques est ouverte à toute autre proposition.

Rapport de la commission des prix Kunz et Bachelin

Comme les années précédentes, les Commissions du prix Bachelin et du prix Kunz ont travaillé main dans la main et organisé une soirée commune de remise des prix qui a eu lieu le jeudi 24 octobre 2002, au cours de laquelle les différents travaux distingués ont été présentés au public.

Après avoir couronné un travail d'histoire l'année précédente, le prix Bachelin 2002 était un prix de Beaux-arts. Le jury a étudié de nombreux dossiers d'artistes et son attention a tout particulièrement été attirée par un sculpteur du Val-de-Ruz, Denis Schneider. Vous êtes venus nombreuses et nombreux voir les diapositives des œuvres du lauréat, des diapositives seulement et pas les œuvres elles-mêmes non pas en raison de la paresse du Comité d'organisation ou de l'artiste, mais de par la taille considérable des œuvres gonflables de Denis Schneider.

Alors que le prix Bachelin délivre selon un cycle triennal un travail tantôt de *littérature, de beaux-arts ou d'histoire*, le prix Kunz s'attache chaque année à couronner un travail de fin d'études en histoire ou archéologie.

Le jury 2002 du prix Kunz est parti à la quête des travaux répondant à ces critères et a décidé de décerner cette année deux prix, un premier à Damier Cottier pour son mémoire en histoire contemporaine intitulé « Max Petitpierre, la neutralité et le Plan Schuman » et un second à Pierre-Olivier Léchet pour son mémoire en histoire moderne portant sur la cohabitation et l'intolérance religieuse dans la commune du Landeron entre 1565 et 1754. Le jury a été très sensible à la qualité de tous les travaux retenus et si son choix s'est finalement porté sur deux

mémoires réalisés à l'Université de Neuchâtel, il ne faut pas y voir une incapacité à sortir des frontières cantonales, mais bel et bien la très grande qualité et le dynamisme de la recherche historique réalisée dans ce canton.

Michel Fior annonce la parution toute récente aux Editions Alphil à Délémont de l'ouvrage de Nicole Malherbe, intitulé « Pêril vénérien, la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles à Lausanne et Neuchâtel avant l'apparition du sida », un travail de fin d'études couronné par le prix Kunz en 1998.

Site de la SHAN : Rapport du webmestre (www.histoirene.ch/shan)

Yves Froidevaux, créateur et responsable du site, explique que, outre la mise à jour des informations sur les activités de la SHAN et du Château et musée de Valangin, le site a été complété par la mise en ligne des statuts de la SHAN, le règlement du Prix Bachelin et le procès-verbal de la dernière assemblée générale. Dans la rubrique « publications », une page de présentation des 3 importants volumes de l'Histoire du Pays de Neuchâtel édités par la SHAN de 1989 à 1993 a été ajoutée.

Le référencement du site a été soigné au niveau des portails Internet neuchâtelois et régionaux, de même qu'auprès des sites de référence en histoire (site de la Société suisse d'histoire et Virtual Library - Revue.org en France). Le positionnement dans les principaux moteurs de recherche est assez bon puisque notre site apparaît toujours dans la première page de résultats.

La fréquentation du site est stable sur les 12 derniers mois et peut être jugée comme satisfaisante. Pendant l'année écoulée, le site a enregistré 10'300 visites, soit un nombre mensuel variant entre 600 et 1'000 visites effectuées par 400 à 800 ordinateurs différents. Sans entrer dans les détails techniques de l'analyse de cette statistique, nous indiquerons que cela correspond, déduction faite des visites des robots des moteurs de recherche, à 10 à 20 consultations quotidiennes des pages de la SHAN, du Château ou de la RHN.

Rapport de la conservatrice du Château et Musée de Valangin.

Les activités qui se sont déroulées au Château et musée de Valangin au cours de l'année 2002 ont eu pour thèmes centraux la gestion des collections d'une part, et les expositions temporaires et autres activités publiques d'autre part.

Personnel

Le personnel bénévole, les stagiaires et le personnel payé ont été très actifs cette année au musée.

Dans le secteur dit « textile », les trois personnes arrivées en 2001, Mmes de Montmollin, Martinez et Robert, ont continué leur activité à raison d'une matinée par semaine. Elles ont été rejointes en fin d'année par Mme Colette Vollert. Leur tâche a consisté à l'enregistrement, la photographie, l'étiquetage et l'entretien de pièces de collections non encore inventoriées. En novembre, elles ont pu parfaire leur notion dans le domaine de la dentelle et de la broderie grâce à un petit cours donné par Mme Luciani.

Dans le secteur des dentelles, Mme Luciani a pu consacrer, depuis son entrée à la retraite professionnelle, plus de temps aux collections du château, en étant présente sur place un jour par semaine. Mme Simonet a continué d'organiser les démonstrations mensuelles de dentellières, avec toujours le même succès.

Trois stagiaires ont fréquenté le musée. Pauline de Montmollin, durant deux semaines, a réalisé avec l'aide de la conservatrice la vitrine intitulée L'Art de la mise en boîte (vitrine du 1er étage). Marjolaine Liégeois a participé durant une semaine au montage de l'exposition de juin 2002, et Line-Vanessa Pfister a œuvré durant 2 mois presque à plein-temps dans la mise en ordre du fichier informatique et les rangements pour le secteur textile, en apportant ponctuellement son aide aux bénévoles. Enfin Marie Dubois Passaplan a continué de fournir une aide polyvalente à la conservatrice. L.-V. Pfister et M. Dubois ont reçu une indemnité pour leur collaboration.

Aude-Laurence Pfister a terminé la saisie informatique des documents et commencé celle du fonds des photographies. Elle est rémunérée à l'heure.

Enfin M. et Mme Michel et Josiane Sandoz, gardien-concierge et gardienne du musée, ont comme à leur habitude rempli leur fonction avec conscience et diligence.

Merci à tous ces collaborateurs pour leur travail et leur dévouement.

Gestion des collections

Inventaire

Le travail d'inventaire avance progressivement. Dans le secteur des textiles, les bénévoles ont continué de concentrer leurs efforts sur les dons récents non encore inventoriés. Dans les autres secteurs, le travail d'informatisation avance au fur et à mesure que l'on doit recourir aux objets dans le cadre d'exposition, de prêts ou d'étude.

Ainsi, en vue de la préparation de l'exposition 2003, nous avons entrepris de saisir et de reproduire le fonds des photographies du musée. Le musée est en possession de près de 1200 photos et d'un grand nombre de plaques de verres concernant le Val-de-Ruz ou le canton de Neuchâtel. Elles proviennent de plusieurs fonds, parmi ceux-ci le fonds Montandon, le fonds Andrié, et les documents rassemblés sur appel par J. Rossier en 1999. Nous avons bénéficié pour ce travail de l'aide du Service cantonal de la Protection Monuments et des Sites, en particulier pour ce qui concerne les reproductions. Cette collection est donc aujourd'hui facilement consultable et utilisable.

Prêts

Un lot important de broderies et de documents a été prêté au Musée historique de Moudon pour une exposition dédiée aux abécédaires. Un costume folklorique a été prêté à la Chaux-de-Fonds pour une vitrine du magasin Payot.

Consultations

Le fonds des photographies a été consultés à plusieurs reprises, notamment par la commune de Cernier en vue de construire un site internet. Des modèles de coiffes ont été recherchées par un groupe folklorique de la Chaux-de-Fonds. Le fonds Jeanmaire a été l'objet d'un mémoire par Sarah Besson, portant sur ses dessins de voyage. Enfin, quatre gymnasiens ont choisi le château et son musée comme sujet de mémoire de fin d'étude.

Acquisitions

Dons

7 personnes en 2002 ont adressé un ou plusieurs dons au musée de Valangin, dont cinq concernent le domaine des dentelles et du textile, et également les dons de soutiens.

Donateurs :

Mme Bugnon, M. Ott, Mme Lebet, M. Weidmann, M. et Mme Perret, Mme Piguet-Cavin, M. et Mme Fahrni.

Bouquet Gérald, Cachelin Jean, Jelmini, Jean-Pierre, Lüscher Anne-Marie, Matthey Willy, Murtez Ginette, Ott Olivier, Parel Bertrand et Marie-France, Perret Rose-Madeline, Petitat Emile-Jean, Ramseyer Jacques, Richter Yann, Schär Michel, Spoletini Giovanni, Tissot-Daguette Alain-Pierre, Uhler Pierre, Avondo Irène, Biedermann Willy, Borel Françoise, Christen Daniel, Dubois Alice, Jeanneret Fernand, Porret Yvette, Ryf-Simond Pierrette, Wuthier-Emery Laurence, Roulet Louis-Edourad

Achat

Une gravure de 1840, encadrée de Girard, représentant le château de Valangin

Expositions

Deux expositions ont été montées en 2002.

1^{er} mars à mai: *L'objet préféré de l'artiste*, montée par Catherine Aeschlimann, avec la participation de 15 artistes de la région, dont Anne-Charlotte Sahli. Chaque artiste était représenté par un objet de son choix, une œuvre et un court texte de sa main expliquant ses

choix. Cette exposition a fait le sujet d'une vitrine de Payot, Neuchâtel, durant trois mois au printemps.

Juin 2002 à mai 2003: *Un château, un bourg, une histoire*, exposition construite autour de deux maquettes du site de Valangin, l'une représentant son état au milieu du 14^e siècle, l'autre vers 1600 (maquettes signées J.-F. Boeckholdt), et de l'imagerie ancienne du château. En outre des pages-guides ont été éditées et sont désormais à disposition du visiteur qui désire comprendre le développement architectural du château, intérieur et enceintes. Le principal collaborateur est Christian de Reynier, employé du Service de la protection des monuments et des sites. Les maquettes ont été financées à hauteur de Fr. 45'000.- par la Loterie Romande. Parallèlement à cette exposition, trois panneaux historiques ont été composés par le SPMS, dans le but de les installer dans le bourg (2) et dans l'enceinte du château (1), ceci dans le cadre d'un programme financé par l'ECAI et intitulé *Bâtiments – patrimoine*. Leur installation proprement dite n'a pas eu lieu en 2002.

Juin 2002 à mai 2003: *Les acquisitions 2001*, du moins un choix représentatif, ont été exposées dans les cellules attenantes au cellier, un montage de Anne-Marie Mauler Horisberger.

Animations

La journée du 1^{er} mars a marqué le début de la saison au château et musée de Valangin, avec la cérémonie habituelle : une salve d'honneur par les sous-officiers du VDR et du Littoral, les 6 coups de canon de la batterie de campagne 13 de Fribourg, et le vernissage de l'exposition temporaire. Cette journée attire chaque année un nombre croissant de spectateurs.

Le musée a accueilli en 2002 seize démonstrations de dentellières, dont celles des derniers dimanches de chaque mois. Le dernier dimanche d'avril, une animation musicale a agrémenté l'après-midi.

Le 23 juin, la *Journée des aigles* a été permis à un public de plus de 300 personnes de découvrir quelques aspects de la vie des rapaces et de la fauconnerie, au cours de deux spectacles par Les aigles du Léman, Sciex, France. Une animation de musique médiévale et un conte par Nicole Journot ont complété cette journée.

Le 25 août, la *Fête de la dentelle* a réuni au château une vingtaine de dentellières, pour environ 110 visiteurs. A cette occasion, le groupe Zwazigan formé de 3 jeunes neuchâteloises a animé les lieux en interprétant à leur manière un répertoire de chansons populaires.

Trois concerts ont été donnés en 2002. En mars, la salle des chevaliers a résonné au son du tango argentin grâce au groupe Zona Sur. En septembre, le groupe Farniente composé de 3 jeunes artistes, respectivement au piano, haut-bois et flûte a présenté un répertoire de musique du 20^e siècle. En décembre, la pianiste Katia Avdeeva, élève de Marc Pantillon, nous a offert quelques superbes pages de Mozart et Chopin.

Le dimanche 18 décembre, dernier jour d'ouverture annuelle, fut une journée portes ouvertes avec visites guidées par la conservatrice. Près d'une centaine de personnes en ont profité.

Mentionnons encore en décembre le goûter-conférence des dentellières, au cours duquel 20 dentellières ont fait le bilan du travail de l'année écoulée et écouté une petite conférence sur la verrerie du château de Valangin, par la conservatrice.

Rayonnement du musée

Nos dentellières se sont déplacées sur demande du Musée historique de Lausanne, dans le cadre de l'exposition *Coiffes, bonnets et béguins*, pour y effectuer des démonstrations.

Au château, il y a eu peu de demandes de visites guidées, et aucun apéritif en 2002. Cette situation est peut-être à mettre sur le compte d'Expo 02 qui a drainé de son côté un énorme public.

Bâtiment du château

L'intendance des bâtiments a organisé 4 séances, pour résoudre définitivement les problèmes d'infiltration d'eau dans le cellier, pour l'installation d'un déshumidificateur dans le cellier qui a

contribué à l'assainissement de cette zone toujours trop humide, et pour s'occuper de l'entretien du toit du château.

Fréquentation

4672 visiteurs ont fréquenté le musée en 2002. C'est un mauvais score, mais nous ne sommes pas les seuls dans cette situation. En effet, un bilan publié par l'office du tourisme neuchâtelois fait état d'une baisse de fréquentation qui varie entre 20 et 30 % pour tous les musées neuchâtelois. Les seuls qui échappent à la règle sont le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel et les deux musées d'histoire naturelle du canton (Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds). Il est donc tentant, et pourquoi pas plausible, d'expliquer ces chiffres par le fort pouvoir d'attraction qu'a exercé Expo 02 notamment sur les classes d'école.

Conclusion

En conclusion, au cours de l'année 2002 le travail de l'ombre, expression tout-à-fait appropriée au château puisque l'espace de travail est situé au sous-sol, a pris plus d'importance que le rayonnement de l'institution. Au point de vue financier, force est de constater que toute réalisation, notamment dans le domaine des expositions, coûte de plus en plus cher. Or les sponsors ne suffisent pas et ce sont donc les réserves du musée qui s'amenuisent. Pour les travaux d'inventaire et les rangements, nous avons à nouveau bénéficié d'une subvention fédérale. D'un autre côté, le musée fait appel en matière de forces de travail à plusieurs institutions très généreuses, en premier lieu ses propres bénévoles, mais aussi le SPMS, et le personnel du Laténium, toutes personnes dont la fidélité n'est pas à démontrer. Cette source « vive » témoigne de la vigueur de l'institution et de l'intérêt toujours enthousiaste qu'elle éveille auprès des Neuchâtelois, même si son public a tendance à diminuer.

Pour mieux servir son public, la SHAN a investi sa commission Château, présidée par Thierry Christ, de la mission d'élaborer un projet de renouvellement de cette institution, visant à une meilleure utilisation de l'espace habitable et au développement d'une nouvelle thématique d'exposition permanente, ceci dans un respect absolu du bâtiment et du caractère du musée dans ce qui en fait le charme depuis longtemps.

Rapport de la commission financière.

Graziella Lesch commente les documents remis à l'Assemblée (voir ci-après). Elle relève qu'il y a une moins-value importante au niveau des placements effectués auprès de la Banque Bonhôte.

Approbation des comptes 2002 et du budget 2003.

L'assemblée approuve les comptes et en donne décharge à la trésorière. Le budget 2003 est également approuvé.

Nomination des vérificateur-trices des comptes.

Pour mémoire, il s'agit de Mme Natacha Aubert Scheurer et de MM. Jean-François Henrioud et Alexandre Renaud.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS
AU 31.12.2002

Charges/Budget

Animations	741.60	3'500.00-
Colloques	0.00	0.00
Ass. Générale	200.00	2'500.00
Cotisations	108.00	100.00
Administrations, imprimés	3'029.65	4'500.00
Affranchissement, taxes et frais	4'211.72	4'900.00
Divers	462.60	550.00
Publications	26'580.00	28'300.00
Subvention		500.00

Budget/Profits

Subventions & ventes Publ	4'500.00	7'013.00
Prél. Fds Publications	18'800.00	19'567.00
Cotisations ord. Et couples	20'500.00	21'718.90
Produits actifs	1'050.00	-14'217.75
Pertes 2002		1'252.42
En diminution du capital		
	Frs 35'333.57	Frs 44'850.00

CHÂTEAU PERTES ET PROFITS
AU 31.12.2002

Charges

Etat de Ntel Redevances 02	6'200.—
Frais adm., Impr., Pub.	5'499.45
Frais rempl., Dentellières	2'415.—
Assurance	3'948.20
Salaire conservatrice	30'000.—
Frais abri et inventaire	7'283.50
Achats objets	1'814.—
1 ^{er} Mars	0.—
Animations diverses	1'303.45
Expositions et maquettes	62'331.35

Profits

Entrées Château 2002	12'400.—
Bazar 2002	1'101.15
Dons et divers	69.99
Intérêts	90.10
Subvention expositions	45'000.—
Subvention Conservatrice	30'000.—
Prélèvement rés. Musée	9'097.50
Prélèvement fds Jaquet-Droz pr maquettes	5'500.—
Pertes 2002	17'536.21
En diminution de la réserve Château	

Frs 120'794.95 Frs 120'794.95

BUDGET 2003**Dépenses**

Animations AG	3'500.00
Colloques	5'00000
Ass. Générale	1'000.00
Cotisations et abonnements	10000
Administration, imprimés	4'500.00
Affranchissements, taxes	4'900.00
Frais divers	500.00
Publication	0.00
Subvention SHAN	1'500.00
Fds des Publications et Château*	

Recettes

Subventions et ventes publications	0.00
Prélèvement Fonds des publications	0.00
Cotisations ordinaires et couples	20'500.00
Produits actifs	500.00

Frs 21'000.00 Frs 21'000.00

=====

BILAN au 31 décembre 2002**Actifs**

Caisse	187.75
CCP 20-1247-9	1'024.62
CCP 20-7769-4	25'795.54
BCN SHAN	43'963.30
BCN Château	5'696.85
BCN titres	0.00
B. Bonhôte c/c	3'973.40
B. Bonhôte plact.	145'413.30
Impôts anticipés	814.21
Actifs transitoires	5'829.10

Passifs

Passifs transitoires	28'597.10
Fonds Auguste Bachelin	15'398.00
Fonds Antoine Borel	10'000.00
Fonds Jaquet-Droz	5'070.00
Fonds Fritz Kunz	9'095.00
Fonds des publications	83'684.75
Réserve Château	40'999.14
Réserve restaurations	18'499.80
Réserve Musée	6'061.55
Réserve colloques	1'990.00
Capital	13'302.73

Frs. 232'698.07 Frs 232'698.07

=====

Composition du comité.

Thierry Christ nous fait part du départ d'Estelle Fallet, secrétaire aux procès-verbaux depuis l'Assemblée générale de 1992, tenue au Château de Valangin sous la présidence de M. de Tribolet.

Pour compenser ces départs, le Comité propose à l'Assemblée l'élection de trois nouveaux membres : Chantal Lafontant Vallotton, conservatrice du département historique du Musée d'art et d'histoire depuis avril 2001, Madame Maude Weber, en charge du fichier de la Société depuis 1999 et qui a bien voulu accepter de succéder à Estelle Fallet comme secrétaire aux verbaux, et, enfin, Monsieur Roland Châtelain, avocat à La Chaux-de-Fonds, membre du comité de l'Institut neuchâtelois, président d' « Archives pour demain » et de « Musica théâtre » à la Chaux-de-Fonds.

L'Assemblée nomme par acclamations les trois nouveaux membres du comité, qui se compose désormais comme suit :

Bureau : Thierry Christ (président), Caroline Neeser (vice-présidente), Graziella Lesch Sartorelli (trésorière), Françoise Bonnet Borel (conservatrice du Château et Musée de Valangin) et Maude Weber (secrétaire aux verbaux).

Membres : Jacques Bujard, Roland Châtelain, Michel Fior, Yves Froidevaux, Chantal Lafontant Vallotton, Jean-Daniel Morerod, Thomas Perret, Myriam Perriard-Volorio, Christine Rodeschini

Réception des nouveaux membres

Le bilan 2002 fait état de 33 admissions, de 49 démissions, dont une partie pour raison d'âge ou de santé et 8 décès, ce qui porte à une perte de 24 membres. En 2001, le bilan était de + 7 membres. La différence s'explique à la fois par des admissions moins nombreuses et par des départs (décès et démissions) plus nombreux. C'est surtout le nombre de démissions qui a crû (de 18 à 49).

Les membres suivants sont admis par acclamation :

Hôpital du Val-de-Ruz, Service de l'Urbanisme de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Service de l'Enseignement universitaire de la République et Canton de Neuchâtel, Compagnies des Montres Longines Francillon (Archives et documentation)

Mesdames et Messieurs : Karine Alber, Gérard Bourqui, Roland Châtelain, Vincent Callet-Molin, Damien Cottier, Blaise Courvoisier, Bernard Cousin, Denise Delachaux, Michel Fior, Noël Froidevaux, Isabelle Glauser, Marie-Hélène Grau Bitterli, Roger Joseph, René Koelliker, Denise et Jacques Lapaire, Cédric Léger, Raffaele Malinverni, Aline-Sylvie Martinez, Pierre Matthey, Bernard Matthey, David Minuti, Dora Nicolet, Noëlle-Laetitia Perret, Marie-Gilberte Robert, Bernard Vauthier, Dimitri Viglietti, Judith Virianyi, Colette Vollert, Maude Weber.

Membres vétérans

Pour 2003, aucun membre vétéran n'est à mentionner.

Divers

Néant

L'Assemblée statutaire est suivie d'une conférence de Monsieur François Zosso, historien et enseignant à La Chaux-de-Fonds, intitulée « 'Les bâtisseurs d'espoir' : L'immigration italienne dans les Montagnes neuchâteloises au service de la construction de la métropole horlogère La Chaux-de-Fonds – Le Locle (1675-1914) ».

La manifestation se clôt par un apéritif au cellier et une visite informelle de l'exposition temporaire consacrée au Château et Bourg de Valangin.